

AFVE EPU 2005.

Mercredi 30 Novembre 2005

13H 45 Accueil et remise des dossiers	
14h15 Présentation de l'EPU	Dr C Diaz
14 h30 Organisation de la Justice en France et en Europe	
Les différentes juridictions françaises	Me Peccavy
Les juridictions européennes	
15 H Nouveau statut juridique de l'expert judiciaire	Dr C Diaz
15H 30L'expertise équitable	M . G. Cousteaux Magistrat au TGI de Toulouse
16 H Pause	
16h30 La Mission	Dr A Grépinet
17H Le principe du contradictoire.Relations avec les parties	Me Peccavy et A Grépinet
17H30 Le Rapport	Dr M Baussier
18H La rémunération de l'expert	Dr C Diaz
18H30 Assemblée Générale de l'AFVE	
20h Soirée confraternelle	

Jedi 1^{er} Décembre Vente et commerce des animaux

8h30 Législation de la vente Principes généraux	Me Peccavy
9h Les vices du consentement	Me Peccavy
9 h30 Les Vices rédhibitoires	Dr A Grépinet
10H00 Différentes procédures utilisables dans les litiges de la vente	Me Peccavy
10 h 30 Pause	
11 h Revue de jurisprudence /vente	Me Peccavy et DrA Grépinet
11 H30 Diagnostic génétique des maladies héréditaires	G .Queney
12H Visite d'achat du cheval	Dr B Baup
12 H 30 -14 h30 Repas	
14 H 30 Expertise du chien dangereux	Dr C Diaz
15 h Pratique de l'autopsie des carnivores	Pr Raymond
16 Pause	
16 H30 Apport des nouvelles techniques de diagnostic (PCR,...)	C. Boucraut Baralon
17 H Visite d'achat des carnivores	DrA Ganivet
17h30 Le vétérinaire conseiller de l'éleveur canin	DrA Ganivet
18H Particularités de la vente des NAC	JP Berruyer et F Rivals

Vendredi 2 décembre

8h30 Responsabilités civiles du vétérinaire praticien	C.Diaz
9h L'obligation d'information	C Diaz
9h30 Responsabilités pénale et disciplinaire du praticien	M Baussier
10 h Pause	
10 H 30 Expertise en responsabilité professionnelle	M Baussier
11h30 Revue de jurisprudence /responsabilité professionnelle	M Baussier
12 H -14 H Repas	
14 H30 Le préjudice . Principes généraux d'évaluation	Dr JP Berruyer
15h Estimation du préjudice en matière canine (inclut l'estimation de la valeur d'un chien) A Ganivet	
15H30 Exemples pratiques d'évaluations	
16 h Fin de l'EPU	